

DEL/2024/AE/45
PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES DES VILLES EXTERIEURES
DANS LE CADRE DE L'INTERCOMMUNALITE

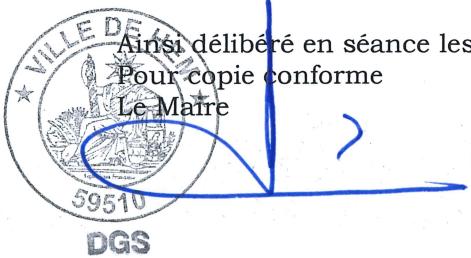
Lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. Après contrôle des dérogations consenties à la rentrée **2023/2024** aux élèves hébergés scolarisés dans les établissements publics et privés des communes extérieures, pour lesquelles la Ville a un accord de réciprocité, les conditions sont les suivantes :

VILLES	NOMBRES D'ENFANTS	MONTANT DU FORFAIT	TOTAL PAR VILLE
BONDUES	0	184 €	0 €
BOUSBECQUE	0	184 €	0 €
COMINES	0	184 €	0 €
CROIX	4	184 €	736 €
HALLUIN	0	184 €	0 €
LEERS	5	184 €	920 €
LINSELLES	0	184 €	0 €
LYS-LEZ-LANNOY	11	184 €	2 024 €
MARCQ-EN-BAROEUL	2	184 €	368 €
MOUVAUX	0	184 €	0 €
NEUVILLE-EN-FERRAIN	0	184 €	0 €
RONCQ	0	184 €	0 €
ROUBAIX	21	184 €	3 864 €
TOUFFLERS	3	184 €	552 €
TOURCOING	0	184 €	0 €
WASQUEHAL	0	184 €	0 €
WATTRELOS	0	184 €	0 €
SIVU Le Petit Prince	9	184 €	1 656 €
TOTAL	55		10 120 €

Vu l'avis conforme de la commission Education – Jeunesse du 11 avril 2024,

A L'unanimité, le Conseil Municipal adopte la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées des villes extérieures dans le cadre de l'intercommunalité.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois, et an susdits,
 Pour copie conforme
 Le Maire



**Direction Générale des Services**

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 23 mai,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 mai 20024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 30 mai 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTE EXCUSEE

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO COQUEMPOT